



Monsieur le Ministre,

Les IA-IPR sont pleinement investis dans le processus de Refondation de l'école de la République, qui garantit à tous les publics, y compris les plus vulnérables et éloignés de l'école, le droit à l'éducation et la qualité pédagogique. Outre leurs responsabilités dans l'évaluation des différents dispositifs et des personnels, leur place se réaffirme au plan de leurs missions d'accompagnement des équipes pédagogiques, d'animation et de formation. Cependant, pour vivre, les principes doivent s'incarner dans des actions.

Les deux premières réunions tenues au Ministère dans le cadre des « discussions métier » consacrées aux missions des IA-IPR ont d'ores et déjà permis de les recentrer sur le pédagogique. Notre organisation représentative se déclare globalement satisfaite des améliorations portées au texte initial, prenant en compte une partie de ses propositions et revendications.

Néanmoins, le SNIA-IPR constate que la place des IA-IPR dans la gouvernance académique reste encore à affirmer, et que leur rôle dans la gestion des personnels n'est pas assez explicite.

Les questions catégorielles et les conditions de travail seront abordées à la prochaine réunion qui devrait concerner les GT 9 personnels de direction et GT 10 corps d'inspection le 18 juin prochain. Fort de ses mandats de congrès du 27 et 28 mars, le SNIA-IPR attend que la considération renouvelée témoignée par le ministre à l'égard des corps d'inspection se traduise en actes par une revalorisation des carrières tant sur le plan indemnitaire qu'indiciaire.

Au sortir de ces réunions, le SNIA-IPR demande une reprise immédiate des négociations dans le cadre de l'agenda social, pour que les mesures catégorielles débattues en 2013 dans le cadre de l'agenda social soient finalisées avant la fin de l'année civile 2014.

C'est pourquoi nous sollicitons une audience de votre part, afin d'aborder ces différents points.

Veuillez recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute et respectueuse considération.

IVRY, le 3 juin 2014

Roger KEIME, au nom du Bureau national  
du SNIA-IPR UNSA